

# Charte d'utilisation du logo Cévennes d'Ardèche

L'office de tourisme Cévennes d'Ardèche a créé son identité graphique et les codes visuels qui l'accompagnent.

**Vous êtes un partenaire ? Vous souhaitez intégrer notre logo sur vos présentations print et/ou votre site internet ? Voici l'ensemble des règles d'utilisation à respecter.**

Le logo représente la signature officielle de l'office de tourisme. Il est destiné à la communication grand public et se compose de deux éléments indissociables : le nom "Cévennes d'Ardèche" et la mention particulière "www.cevennes-ardeche.com". Aucun de ces 2 éléments ne pourra être modifié, remplacé ou supprimé.



## Dans le cas d'une utilisation web

Il est possible de créer un lien actif sur le logo avec un renvoi vers notre site Internet [www.cevennes-ardeche.com](http://www.cevennes-ardeche.com) exclusivement.

## Préconisation

Pour garantir une reconnaissance et une lisibilité optimales, le logo en couleur sur fond blanc doit être utilisé en priorité.

## Les interdits

Le logotype ne doit en aucun cas être modifié. Il est interdit de détourner ou recadrer ce logo. Une réserve tout autour du logo est déjà prévue et doit être respectée.



Ne pas modifier les couleurs



Ne pas modifier la typographie



Ne pas supprimer des éléments



Ne pas déformer le logo



Ne pas déplacer des éléments



Ne pas ajouter d'effets

Chaque support de communication utilisant ce logo doit obligatoirement être validé par le service communication de l'office de tourisme avant diffusion. Vous pouvez envoyer vos demandes sur [communication@cevennes-ardeche.com](mailto:communication@cevennes-ardeche.com).

Je, soussigné(e), ..... m'engage à respecter la charte d'utilisation du logo Cévennes d'Ardèche.

Date et signature :